



Vente de maison aux enchères

Par **sam**, le **11/11/2008** à **13:43**

bonjour,

suite à une séparation, je voudrais récupérer la part de ma maison qui me revient, soit 1/4
mon ex conjoint qui a 3/4 de la maison ne veut pas me donner ma part pour le moment
il dit qu'il n'est pas pressé

moi je le suis

il réside dans la maison...

moi je paie une location...

la maison est en vente, mais vu la conjoncture actuelle, nous n'avons pas de visites...

je lui ai dit que s'il ne se décidait pas, je ferai appel à la justice et que si nous ne parvenions
pas à un accord, la maison serait vendue aux enchères

il me répond que je n'ai qu'à faire ça parce qu'aux enchères, c'est lui qui achètera la maison
et à un prix plus bas que le 1/4 de la valeur de la maison actuellement
en a-t-il le droit ??

la maison est payée dans son intégralité depuis 4 ans

elle est estimée entre 270 000 et 280 000 € par une agence immobilière

merci pour la réponse